

## La Vie illustrée, n° 32

### Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

29 Fichier(s)

### Les mots clés

[Affaire Dreyfus](#)

### Présentation

Date 1899-05-25

Genre Presse (numéro de revue)

Mentions légales Fiche : Centre d'Études sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Editeur de la fiche Jean-Sébastien Macke, Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

### Description & Analyse

Période de l'affaire Dreyfus 4/7 - Vers la révision du procès Dreyfus (août 1898).

Jusqu'au retour de Zola en France (juin 1899)

Contributeur(s)

- Macke, Jean-Sébastien (édition scientifique)
- Walter, Richard (édition numérique)

### Citer cette page

*La Vie illustrée*, n° 32, 1899-05-25.

Éditeur : Jean-Sébastien Macke, Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

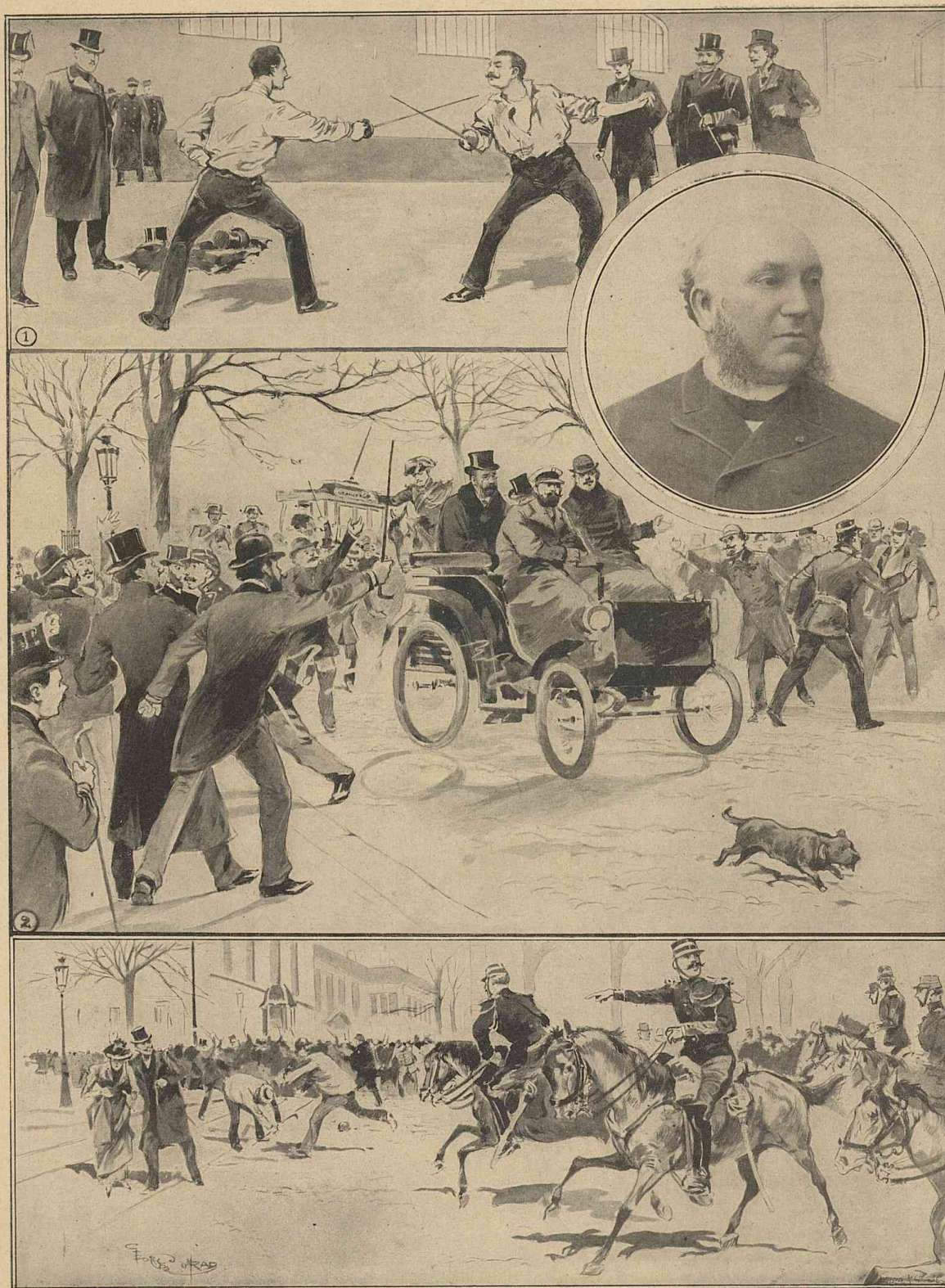
Site *L'Affaire Dreyfus et la presse : la collection Henri Mitterand*

Consulté le 02/05/2024 sur la plate-forme EMAN :

[https://eman-archives.org/Zola\\_Dreyfus/items/show/42](https://eman-archives.org/Zola_Dreyfus/items/show/42)

Notice créée par [Jean-Sébastien Macke](#) Notice créée le 23/11/2015 Dernière modification le 13/01/2023

---



### LE DUEL HENRY-PICQUART ET LE SECOND PROCÈS ZOLA

1. Le duel Henry-Picquart. — 2. Le procès de Versailles : arrivée de M. Émile Zola et de ses amis en automobile et photographie de M. Périvier, président de la Cour.  
3. — Les charges autour du Palais de Justice de Versailles.

(Dessins de Georges Conrad et phot. Eug. Piron.)

## Les Étapes de l'Affaire Dreyfus

Nous publions dans ce numéro spécial, l'historique complet de l'affaire Dreyfus par l'image : photographies, dessins et documents. Avant de commencer, ici, à rapporter, par ordre chronologique, les étapes de cette douloureuse aventure militaire, judiciaire et sociale, nous tenons à insister sur ce point que nous ne faisons pas œuvre de parti, mais, fidèle à notre ligne de conduite, travail d'historien et, surtout, de documentateur.

Voici la liste des événements, qui se sont déroulés depuis octobre 1894 jusqu'à ce jour :

**Octobre 1894.** — Le général Mercier, Ministre de la Guerre, donne l'ordre, après une enquête conduite par M. le commandant du Paty de Clam, d'arrêter le capitaine Alfred Dreyfus ; cette opération judiciaire est effectuée le 15 octobre par M. le commandant du Paty de Clam, et M. Cochefert, chef de la Sûreté ; le capitaine Dreyfus est incarcéré à la prison du Cherche-Midi, où le conduit M. le lieutenant-colonel Henry, qui le remet entre les mains de M. le commandant Forzinetti commandant la prison.

**Novembre 1894.** — Une instruction est ouverte contre le capitaine Dreyfus, par les officiers du service des renseignements.

**Décembre 1894.** — Le premier Conseil de Guerre réuni au Cherche-Midi, condamne unanimement le capitaine Dreyfus à la déportation perpétuelle dans une enceinte fortifiée.

**Janvier 1895.** — Le 4 janvier, le capitaine Dreyfus est dégradé par le général Darras à l'Ecole Militaire.

**Février 1895.** — Dreyfus est conduit à l'île de Ré, par La Rochelle, puis embarqué pour l'île du Diable.

**Mai 1896.** — M. le lieutenant-colonel Picquart découvre le « petit bleu », successivement attribué aux colonels Panizzardi, attaché militaire de l'ambassade d'Italie, et Schwartzkoppen, attaché militaire de l'ambassade d'Allemagne, et adressé à M. le commandant Esterhazy. Le lieutenant-colonel Picquart conclut à la culpabilité du commandant Esterhazy.

**Septembre 1896.** — L'Éclair publie le document secret : « Ce canaille de D... »

**Octobre 1896.** — M. Bernard-Lazare fait paraître sa première brochure, tendant à prouver l'innocence de Dreyfus.

**Novembre 1896.** — Publication du calque du bordereau par le journal le *Matin*. — M. Castelin, député de l'Aisne, interpelle le général Billot, Ministre de la Guerre sur la publication des pièces du procès.

**Mai 1897.** — Premières polémiques entre les lieutenants-colonels Picquart et Henry.

**Juin 1897.** — Le lieutenant-colonel Picquart prend conseil de M<sup>e</sup> Leblois.

**Juillet 1897.** — M<sup>e</sup> Leblois intéresse au cas de Dreyfus M. Scheurer-Kestner, vice-président du Sénat, lequel déclare, le 14, à quelques-uns de ses collègues du Luxembourg, qu'il est « convaincu de l'innocence de Dreyfus ».

**Octobre 1897.** — M. de Castro, banquier, croit reconnaître, dans la *faux-simile* du bordereau, publié onze mois auparavant par le journal le *Matin*, l'écriture du commandant Esterhazy. — M. Ranc, sénateur de la Seine, rapporte, dans les couloirs de la Chambre, les propos tenus au Sénat, par M. Scheurer-Kestner. Il a, à ce sujet, une entrevue, le 30, avec M. le général Billot, ministre de la guerre.

**Novembre 1897.** — Entrevue de M. Mathieu Dreyfus, frère du déporté de l'île du Diable, avec M. Scheurer-Kestner. — Campagne du *Figaro*, en faveur de la révision. — M. Mathieu Dreyfus accuse officiellement le commandant Esterhazy d'être l'auteur du bordereau ; le commandant est délégué à un conseil d'enquête. — Le commandant Forzinetti est révoqué pour avoir affirmé à M. Henri Rochefort que Dreyfus était innocent. — Perquisition au domicile du lieutenant-colonel Picquart, rue Yvon-Villarcieu. — Le lieutenant-colonel Picquart, rappelé de Tunisie, où il avait été envoyé en mission, est entendu par le général de Pellieux, commissaire-enquêteur dans l'affaire Esterhazy.

**Décembre 1897.** — Le bordereau Dreyfus, examiné, en 1894, par les experts Gobert, Pelletier, Charavay et Crépiaux-Jamin, est versé au dossier d'Esterhazy, et subit un nouvel examen des experts Belhomme, Couard et Varinard. — Interpellations à la Chambre et au Sénat ; le général Billot déclare que « Dreyfus a été justement et légalement condamné ». — Lettre d'Emile Zola à la jeunesse. — Les documents de Lemerrier-Picard sur la « Fabrique de faux » du syndicat (documents reconnus faux, eux-mêmes, dans la suite) sont publiés par l'*Intransigeant*. — Convocation, par le général Sausser d'un conseil de guerre destiné à juger Esterhazy.

**Janvier 1898.** — A la suite du rapport du commandant Ravary, le commandant Esterhazy est acquitté, par le conseil de guerre présidé par le général de Luxer, et quitte le Cherche-Midi, ayant au bras son amie,

Mlle Marguerite Pays. Une ovation lui est faite dans la rue. — Le lieutenant-colonel Picquart dépose une plainte au sujet de deux télégrammes signés « Blanche » et « Speranza », à lui adressés à Tunis, et destinés à le compromettre. — Le 13, l'*Aurore* publie la lettre d'Emile Zola au président de la République, *J'accuse!*...

— Le lieutenant-colonel Picquart est arrêté. — La Chambre vote un ordre du jour de M. de Mun, député de Morlaix, accepté par M. Guérin, ministre de la justice, et réclamant des poursuites contre l'*Aurore*. — La lettre, dite du « Uhlan » produite par M<sup>me</sup> de Boulancy, et œuvre du commandant Esterhazy, est remise à M. Bertulus, juge d'instruction. — Commencement des réunions publiques révisionnistes par une réunion tenue le 16, au Tivoli-Vaux-Hall. — Le ministre de la guerre porte plainte contre M. Emile Zola et le journal l'*Aurore* ; MM. Zola, auteur de *J'accuse!*... et Perrenx, gérant de l'*Aurore*, sont assignés. — M. Jaurès, pose cette question à M. Méline, président du Conseil : « Oui ou non, une pièce a-t-elle été communiquée au Conseil de guerre en dehors de l'accusé ? » M. Méline refuse de répondre.

**Février 1898.** — Fondation de la *Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen*. — Du 7 au 23, premier procès Zola devant les assises de la Seine, sous la présidence de M. le conseiller Delegorgue. M<sup>e</sup> Labori défend Emile Zola. M<sup>e</sup> Albert Clémenceau défend M. Perrenx. M. Georges Clémenceau défend l'*Aurore*. Zola est condamné à un an de prison et 3,000 francs d'amende ; M. Perrenx, à quatre mois de prison et 3,000 francs d'amende. — Mise en réforme du lieutenant-colonel Picquart.

**Mars 1898.** — Les révisionnistes provoquent un incident au Conseil de l'Ordre des avocats contre M. Jules Aufray, lequel, prétendant-ils, faisait soutenir le jury aux assises et huer Zola. L'affaire n'a pas de suites. — Suicide de Lemerrier-Picard dont on retrouve l'identité par une fiche du service anthropométrique, au nom de Moïse Lehman. — Altercation, puis duel Picquart-Henry. — Emile Zola et l'*Aurore* se pourvoient, le 30, contre le jugement du 23 février.

**Avril 1898.** — Annulation de l'arrêt condamnant MM. Zola et Perrenx, le Ministre de la Guerre, et non le Conseil de Guerre, ayant porté plainte. — Le 8, le Conseil de Guerre porte plainte.

**Mai 1898.** — Second procès Zola, le 23, devant la Cour d'assises de Versailles, présidée par M. le Premier, Périvier. M. Zola arrive en automobile. M<sup>e</sup> Labori soulève la question d'incompétence qui est écartée. MM. Zola et Perrenx se pourvoient à nouveau. A la sortie des scènes tumultueuses se produisent.

**Juin 1898.** — Chute du ministère Méline et avènement du ministère Brisson.

**Juillet 1898.** — M. Cavaignac, ministre de la Guerre, affirme à la tribune la culpabilité de Dreyfus, en s'appuyant sur la pièce : « Ce canaille de D... » L'affichage est voté. — L'ex-lieutenant-colonel Picquart est poursuivi pour avoir communiqué des dossiers du Ministère de la Guerre à M<sup>e</sup> Leblois. — Arrestations du commandant Esterhazy et de M<sup>lle</sup> Pays accusés d'avoir fabriqué les télégrammes signés « Blanche » et « Speranza ». — Troisième procès Zola-Perrenx, le 18, devant les assises de Seine-et-Oise. Ils sont condamnés tous deux, par défaut, à un an de prison et 3,000 fr. d'amende. — Le lendemain, départ mystérieux d'Emile Zola. — Le 23, Emile Zola est rayé des cadres de la Légion d'honneur. — Plainte de M. Picquart contre le lieutenant-colonel du Paty de Clam. — La Chambre des appels correctionnels condamne MM. Emile Zola et Perrenx à un mois de prison, 3,000 francs d'amende et 5,000 francs de dommages-intérêts pour diffamation envers les experts Belhomme, Couard et Varinard. — Le 30, M. Bertulus, juge d'instruction, rend une ordonnance concluant à des poursuites, dans l'affaire Blanche et Speranza, contre MM. du Paty de Clam et Esterhazy et M<sup>lle</sup> Marguerite Pays.

**Août 1898.** — La chambre des mises en accusation écarte M. le lieutenant-colonel du Paty de Clam des poursuites. — Le 13, mise en liberté d'Esterhazy. — Renvoi de MM. Picquart et Leblois en correctionnelle. — Le 30, le lieutenant-colonel Henry avoue à M. Cavaignac être l'auteur de la pièce. « Ce canaille de D... » Il est arrêté et incarcéré au Mont-Valérien. — Le lendemain, le lieutenant-colonel Henry s'ouvre la gorge, dans sa cellule, au moyen d'un rasoir, et le général Le Mouton de Boisdeffre, chef d'état-major général, démissionne.

**Septembre 1898.** — Démission de M. Cavaignac, Ministre de la Guerre ; le général Lénouard succède au général de Boisdeffre ; le général Zurlinden, à M. Cavaignac. — Le 5, M<sup>me</sup> Alfred Dreyfus écrit au Garde des sceaux, sur l'avis de son avocat-conseil, M<sup>e</sup> Mornard, en réclamant qu'il soit introduit une demande en révision du procès de décembre 1894. — Mise en non-activité du lieutenant-colonel du Paty de Clam. — Le 17, la commission du ministère de la Justice est saisie de la demande en révision. — L'affaire Leblois-Picquart vient en correctionnelle, le 21, elle est renvoyée à une date ultérieure. — Le 26, le Conseil des Ministres fait saisir la Chambre criminelle de la Cour de cassation de la demande en révision du procès Dreyfus. — Démission du général Zurlinden, que remplace le général

Chanoine. — Mise en réforme du commandant Esterhazy. — Départ subit d'Esterhazy. — Reconstitution de la *Ligue des Patriotes*.

**Octobre 1898.** — Agitation dans la rue : Meeting de la salle Wagram organisé par M. de Pressensé et que vient troubler M. Paul Déroulède. — M. Manau, procureur général termine son réquisitoire dans l'affaire en demande de révision ; M. Loew, président de la Chambre criminelle désigne M. Bard comme rapporteur. — Vente par autorité de justice chez Emile Zola, un seul objet, une table, est vendu 32,000 francs à M. Octave Mirbeau. — Le 25, rentrée des Chambres, démission du général Chanoine, chute du ministère Brisson. — Les 27, 28 et 29, débat de la Chambre criminelle sur la demande de révision. — M. Jules Guérin, accusé d'avoir frappé un commissaire de police, le jour de la rentrée des Chambres est acquitté. — Affaire Zola-Judet ; celui-ci inculpé d'usage de faux, bénéficie d'une ordonnance de non-lieu.

**Novembre 1898.** — Avènement du ministère Dupuy le 1<sup>er</sup>. — Démission du général Renouard, remplacé par le général Brault. — Poursuites décidées contre M. Urbain Gobier pour son livre *L'Armée et la Nation*.

La chambre criminelle décide le 15, que Dreyfus devra être informé de la recevabilité de la demande en révision de son procès et invité à présenter ses moyens de défense, le tout par télégramme. — M. de Pressensé est rayé des cadres de la Légion d'honneur. — La Cour de cassation reprend son enquête le 21 et entend le général Rogez, le général Gonse, le général de Boisdeffre, M. Picquart, M. Bertulus, etc., etc. — M. Picquart est renvoyé devant le 2<sup>e</sup> conseil de guerre par le gouvernement militaire de Paris.

**Décembre 1898.** — La Chambre criminelle ordonne l'ajournement du procès Picquart et la communication à la Cour des pièces de la procédure, lesquelles lui sont transmises. Elle entend MM. Lebrun-Renaud, Guérin, Casimir-Perier, Barthou et reçoit communication du « dossier secret » que lui apporte, le 30, M. le capitaine Guignet, délégué du ministre de la Guerre.

**Janvier 1899.** — M. Quesnay de Beaurepaire, président de la Chambre civile à la Cour de cassation donne sa démission. Il est remplacé par M. le conseiller Ballot-Beaupré. — Fondation de la *Ligue de la Patrie Française*.

Zola est condamné à 100 fr. d'amende et 500 fr. de dommages-intérêts pour dénonciation calomnieuse à l'égard de M. Judet. — La Chambre criminelle entend MM. du Paty de Clam, Trarieux, Couard, Belhomme, Varinard, Bertillon, Gobert, Esterhazy et Hanotaux ; elle procède au dépouillement du dossier du ministère de la Guerre, en présence de MM. Guignet, Mornard et Manau. — Seconde vente Zola. — Le 27, procès de M<sup>me</sup> veuve Henry contre M. Joseph Reinach pour diffamation envers la mémoire du lieutenant-colonel Henry.

**Février 1899.** — M. Renault-Morlière, rapporteur de la commission de procédure de la révision à la Chambre dépose un rapport favorable, le 8. — La Chambre criminelle, après avoir entendu notamment le commandant Hartmann, M<sup>me</sup> Marguerite Pays et M. et M<sup>me</sup> Girard, concierges d'icelle, rend, par l'organe de son président, M. Loew, une ordonnance de clôture sur l'enquête en révision du procès Dreyfus. — Discussion au Sénat d'un projet de loi du gouvernement désaisissant la Chambre criminelle. M. Bisseuil est rapporteur.

**Mars 1899.** — Le Sénat vote le projet de désaisissement, chargeant ainsi la Cour de cassation, toutes chambres réunies d'examiner la demande en révision : M. Ballot-Beaupré est nommé rapporteur. — La Chambre criminelle arrête que Picquart et Leblois seront renvoyés devant la Chambre des mises en accusation. — M. Urbain Gobier est acquitté. — La Cour de cassation étudie, en présence de M. Palcologue, le dossier secret.

**Avril 1899.** — Le *Figaro* publie l'enquête de la Cour de cassation, des poursuites sont décidées à ce propos, le *Figaro* est condamné à 500 francs d'amende. — Les trois ligues sont poursuivies et les membres de leurs comités, condamnés à 16 francs d'amende avec application de la loi de suris. — Le général Chamoïn et M. Maurice Palcologue sont entendus contradictoirement par la Cour de cassation au sujet de la dépêche de l'attaché militaire étranger. — La Cour entend MM. Lépine, Freystaetter, Bertillon, Gonse et Rogez, ancien chef de cabinet de M. Cavaignac, ainsi que M. du Paty de Clam et le commandant Guignet récemment promu. M. le capitaine Freystaetter, juge au conseil de 1894, déclare que seul le bordereau a été communiqué à l'audience.

**Mai 1899.** — M<sup>e</sup> Cabanes, avocat de M. Esterhazy, accuse M. Laguerre, qui s'en défend, d'avoir négocié avec l'ex-commandant, à Londres, afin d'acquiescer ses « papiers » au nom de MM. Charles Dupuy, président du Conseil, et Lébrat, Ministre de la Justice. Question de M. Paul Gouzy, député du Tarn, à M. de Freycinet, ministre de la Guerre, à propos de la suspension du cours de M. Georges Duruy à Polytechnique, lequel avait remplacé M. Lavisse quelques semaines auparavant. Démission à ce propos de M. de Freycinet, qui remplace M. Krantz, précédemment ministre des Travaux Publics. — Mise en non-activité du commandant Guignet. — Le 15, M. Duruy reprend ses cours. — M. Ballot-Beaupré termine son rapport.



① M. Krantz  
Ministre de la guerre.

② M. Gouzy  
Député de Gallée.

③ M. Lavis  
Ancien chargé de cours à Polytechnique.

④ M. G. Duruy  
Chargé de cours à Polytechnique.



⑤ M. Georges Laguerre  
Ancien député.

⑥ M. Cabanes  
Avocat d'Esterhazy.

⑦ M. Lépine  
Conseiller d'État, ancien préfet d. police.

⑧ M. Sébastien Faure  
Directeur du Journal du Peuple.



ALFRED DREYFUS DANS SA CASE A L'ILE DU DIABLE. — Composition de CARRIER, d'après des documents exacts envoyés de Cayenne.

A PARIS ET A L'ILE DU DIABLE  
(Phot. Pirou, Ladrey-Disléri, Gerschel, Le Cadre et Martin Michel.)



M. Renault-Morlière  
Rapporteur de la Commission de Revision  
à la Chambre.



M. Bisseuil  
Rapporteur de la Commission  
de Revision au Sénat.



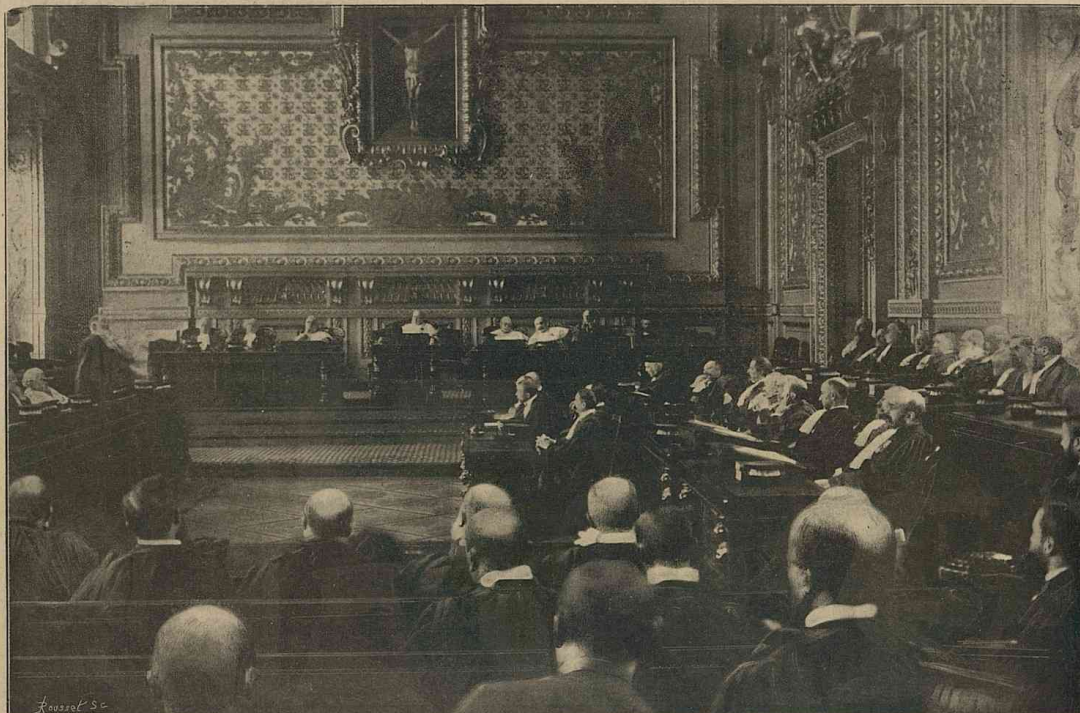
M. le capitaine Freystaetter  
Un des juges de Dreyfus,  
au Conseil de guerre de 1894.



M. le général Chamoïn  
Délégué du ministre de la Guerre  
auprès de la Cour de Cassation.



M. Maurice Paléologue  
Chef du bureau du Chiffre  
au ministère des Affaires étrangères.



M. Desjardins M. Manau M. Melcot M. Guérin M. Petit M. Lœw M. Mazeau M. Ballot-Beaupré M. Tanon M. Clément  
Avocat général Procureur général, Avocat général Conseiller honoraire. Conseiller à la Président de la Chambre des Requetes. Premier président. Président de la Chambre civile. Président de la Secrétaire en chef.  
à la Chambre civile. à la Chambre des Requetes. Le banc des greffiers. Les bancs des conseillers.

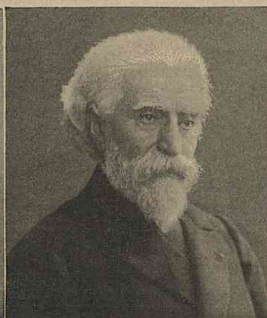
UNE AUDIENCE DE LA COUR DE CASSATION, TOUTES CHAMBRES REUNIES



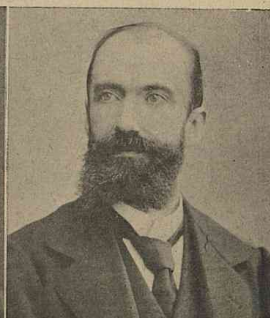
M. Ballot-Beaupré  
Conseiller rapporteur de la Cour de Cassation.



M. Mazeau  
Premier président de la Cour de Cassation.



M. Manau  
Procureur général à la Cour de Cassation.



M. Mornard  
Avocat-conseil de M<sup>re</sup> Alfred Dreyfus.

LE DERNIER ACTE DE L'AFFAIRE DREYFUS  
(Phot. Le Cadre, Ladrey-Disléri, Gerschel, Boyer, Pirou et de la Vie Illustrée.)



M. Scheurer-Kestner.

M. Émile Zola.

M. Georges Clémenceau.

M. Henri Brisson.



M. Henri Rochefort.

M. Edouard Drumont.

M. Quesnay de Beaurepaire.

M. Paul Déroulède.



MM. Picquart et Esterhazy.

M<sup>rs</sup> Labori et Leblois.

MM. Manau, Loew et Bard.

MM. Billot, Cavaignac et Mercier.



M. le général Zurlinden.

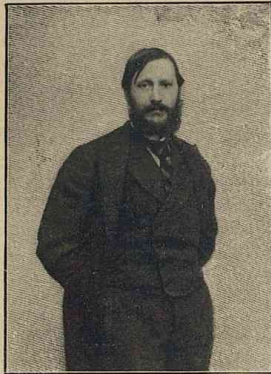
M. de Saulce de Freycinet.

M. le général Saussier.

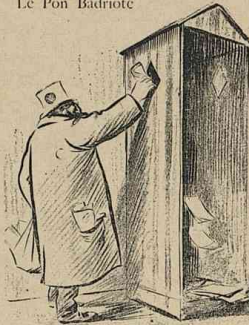
C. Léandre.

CHARGES DE C. LÉANDRE, PUBLIÉES PAR LE RIRE.

M. J.-L. Forain



Le Pon Badriote



Cédant arma togæ



M. Caran d'Ache



Allegorie



La dernière quille



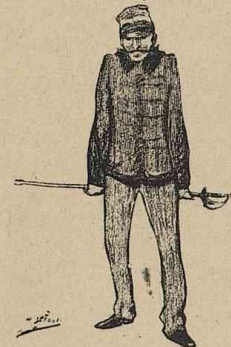
Et on suppose ça



Par autorité de Justice



L'Affaire Dreyfus



Allons-y!



D. P.



Les Responsables



Est-ce là? Pourquoi pas?



Et on suppose ça



La question a été posée



M. H.-G. Ibels.

M. Hermann-Paul.

## PRINCIPALES CARICATURES ET PRINCIPAUX CARICATURISTES DE L' « AFFAIRE ».

(Reproductions d'après le *Pss!* le *Sifflet* et le *Cri de Paris*. — Phot. Nadar et Gerschel.)



#### TYPES SÉLECTIONNÉS DE L'ANTI-REVISIONNISTE ET DU REVISIONNISTE

Nous avons voulu, en prenant six des plus notoires parmi les physionomies des hommes de chacun des deux partis, donner le visage-type et du revisionniste et de l'anti-revisionniste. Pour ce faire, nous nous sommes adressés à un excellent artiste accoutumé aux tours de force photographiques. Il a pris, d'une part, les images de MM. Coppée, Lemaitre, Cavaignac, Drumont, Quesnay de Beaurepaire et Rochefort, d'autre part, celles de MM. Zola, Picquart, Clémenceau, Gohier, Labori et Bernard-Lazare. Il a superposé les clichés, par projection, et obtenu les curieuses épreuves que nous reproduisons ci-dessus. Les deux premières représentent les six « états » superposés et la photographie définitive du type anti-revisionniste, les deux dernières, les six « états » superposés et la photographie définitive du type revisionniste. On peut assez facilement, dans les deux photographies d'états retrouver, en se servant d'une loupe, les traits des six personnes qui ont servi à constituer chacun des deux visages-types.

(Phot. Nadar, Boyer, Reutlinger, Ladrèy-Disiéri, Appert et Gerschel.)



M. Edouard Drumont.

M. Jules Guérin.

M. Millevoye.

M. Georges Thiébaud.

M. Galli



M. Arthur Meyer.

M. Judet.

M. Alph. Humoert.

M. Brunetière.

M. Georges Berry.



Mlle Marie Anne de Bovet.

Mme la comtesse de Martel (Gyp).

Mme Séverine.

M. Paul de Cassagnac.

M. Fernand de Rodays.



M. J. Cornély.

M. Yves Guyot.

M. Paul Meyer.

M. G. Monod.

M. Zadoc-Kahn.

## ANTI-REVISIONNISTES ET REVISIONNISTES

(Phot. de la Vie Illustrée, Nadar, Pierre Petit, Bary, Otto, Pirou, Ogereau-Camus, Gerschel et Marins.)



## LES TROIS LIGUES

1, 2, 3 et 4. MM. Paul Déroulède, président; Marcel Habert et Gauthier (de Clagny) vice-présidents; et Le Mennet, secrétaire général de la *Ligue des Patriotes*. — 5, 6, 7, 8 et 9. MM. François Coppée, président d'honneur; Jules Lemaitre, président; de Mahy, vice-président; Maurice Barrès, membre du Comité; et Dausset, secrétaire général de la *Ligue de la Patrie Française*. — 10, 11, 12 et 13. MM. Trarieux, président; Grimaux et Duclaux, vice-présidents; et Mathias Morhardt, secrétaire général de la *Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen*.

(Phot. Pierre Petit, Ladrey-Disléri, Antony, Nadar, Rottlinger, Cautin et Berger et Gerschel.)

M<sup>e</sup> Salles, avocat de M. Reinach.

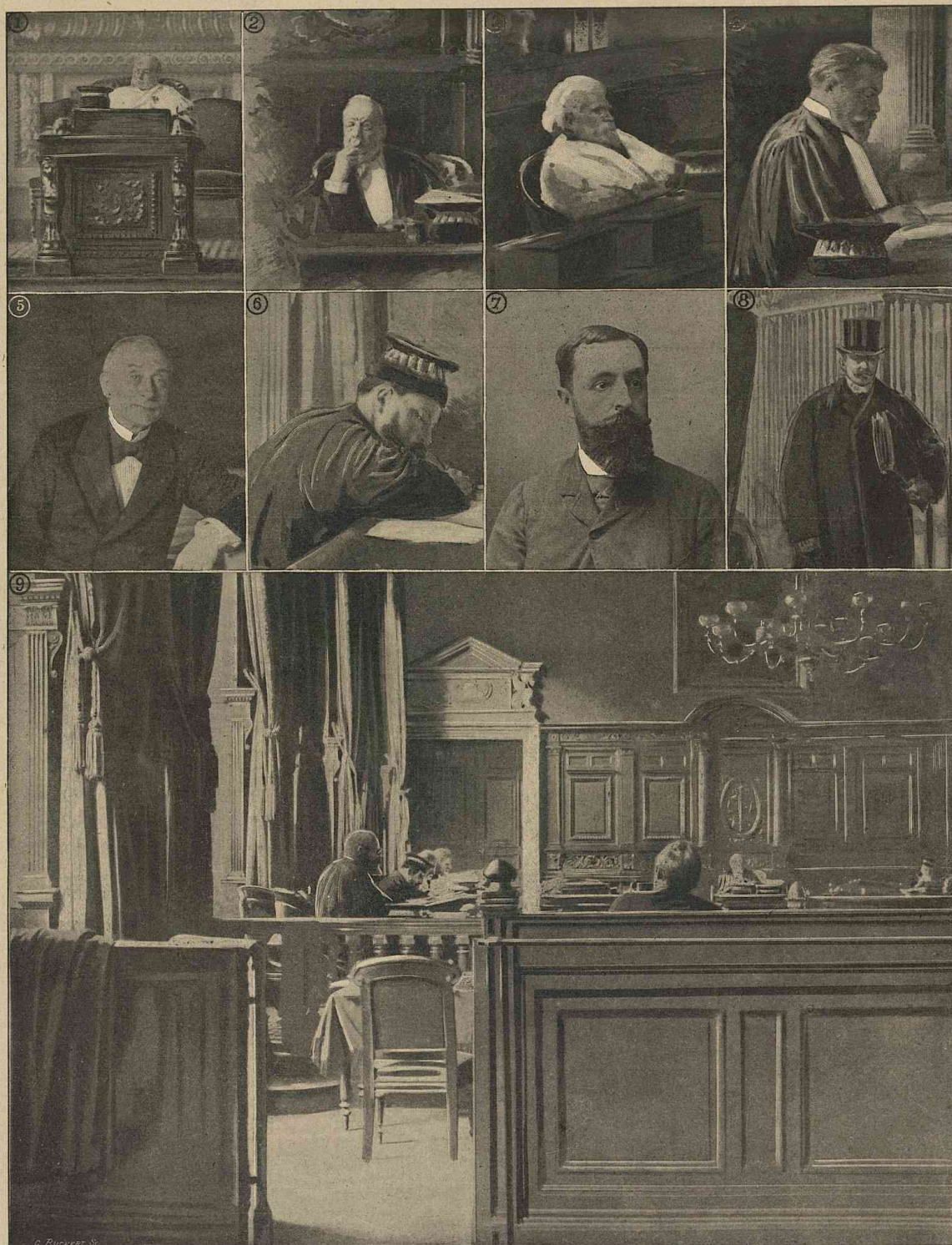
M. Joseph Reinach.

Mme Vve Henry.

M<sup>e</sup> de St-Auban, Avocat de Mme Henry.M. Chambré.  
Gérant du *Siècle*.M<sup>e</sup> Labori.  
M. Joseph Reinach.M<sup>e</sup> de Saint-Auban.  
M. Yves Guyot.M<sup>e</sup> Monira, secrétaire de M<sup>e</sup> Labori.  
M. Massip.M<sup>e</sup> Demange.  
Un secrétaire de M<sup>e</sup> Demange.

## L'AFFAIRE VEUVE HENRY - JOSEPH REINACH

(Phot. Gerschel, Marius Neyroud et Pirou.)



## LA DEMANDE EN RÉVISION DEVANT LA CHAMBRE CRIMINELLE

1. M. Mazeau, premier président de la Cour de Cassation. — 2. M. Lœw, président de la Chambre criminelle. — 3. M. Manau, procureur général à la Cour de Cassation. — 4. M. Bard, conseiller rapporteur. — 5. M. Quesnay de Beaurepaire, président de la Chambre civile. — 6. M. Dumas, conseiller à la Chambre criminelle. — 7. M. Atthalin, conseiller à la Chambre criminelle. — 8. M. le capitaine Cuignet apportant le dossier du ministère de la guerre à la Cour de Cassation. — 9. Audition d'un témoin à la Chambre criminelle.

(Phot. de la Vie Illustrée et Eug. Pirou.)



LA RENTRÉE DES CHAMBRES EN OCTOBRE 1898 ET LA VENTE ZOLA

1. La séance de la Chambre le jour de la chute du ministère Brisson. — 2. Les curieux lisant l'affiche de vente apposée sur la porte de l'hôtel Zola, rue de Bruxelles. — 3. Après la vente Zola : la table de 32.000 francs et MM. Bruneau, Dumoulin et Mirbeau. — 4. La foule acclamant l'armée, place de la Concorde. — 5 et 6. Le meeting de la salle Wagram : l'entrée ; M. Déroulède haranguant la foule. — 7 et 8. Le ministère Dupuy : M. Charles Dupuy, président du Conseil, ministre de l'Intérieur et M. Lebre, Garde des sceaux, ministre de la Justice.

(Phot. de la Vie Illustrée, Pierre Petit et Ladrey-Disderi.)



M. le général Le Mouton de Boisdeffre.



M. le général Renouard.



M. le général Brault.



M. Gervillat.



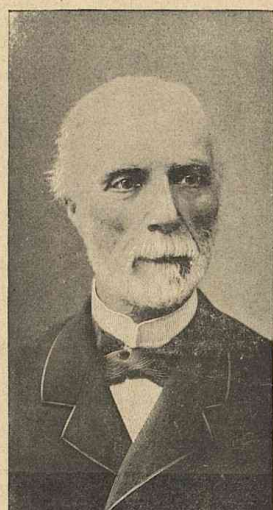
Général Roget.



M. le Général Chanoine.

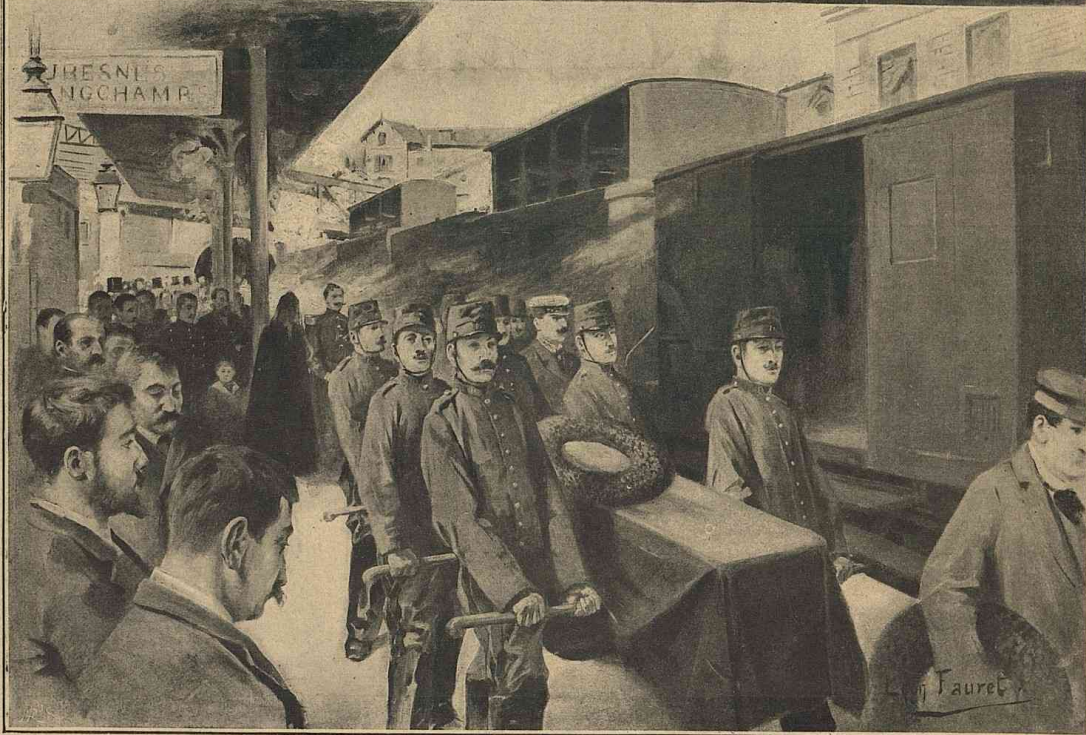


Général Zurlinden.



M. de Freycinet.

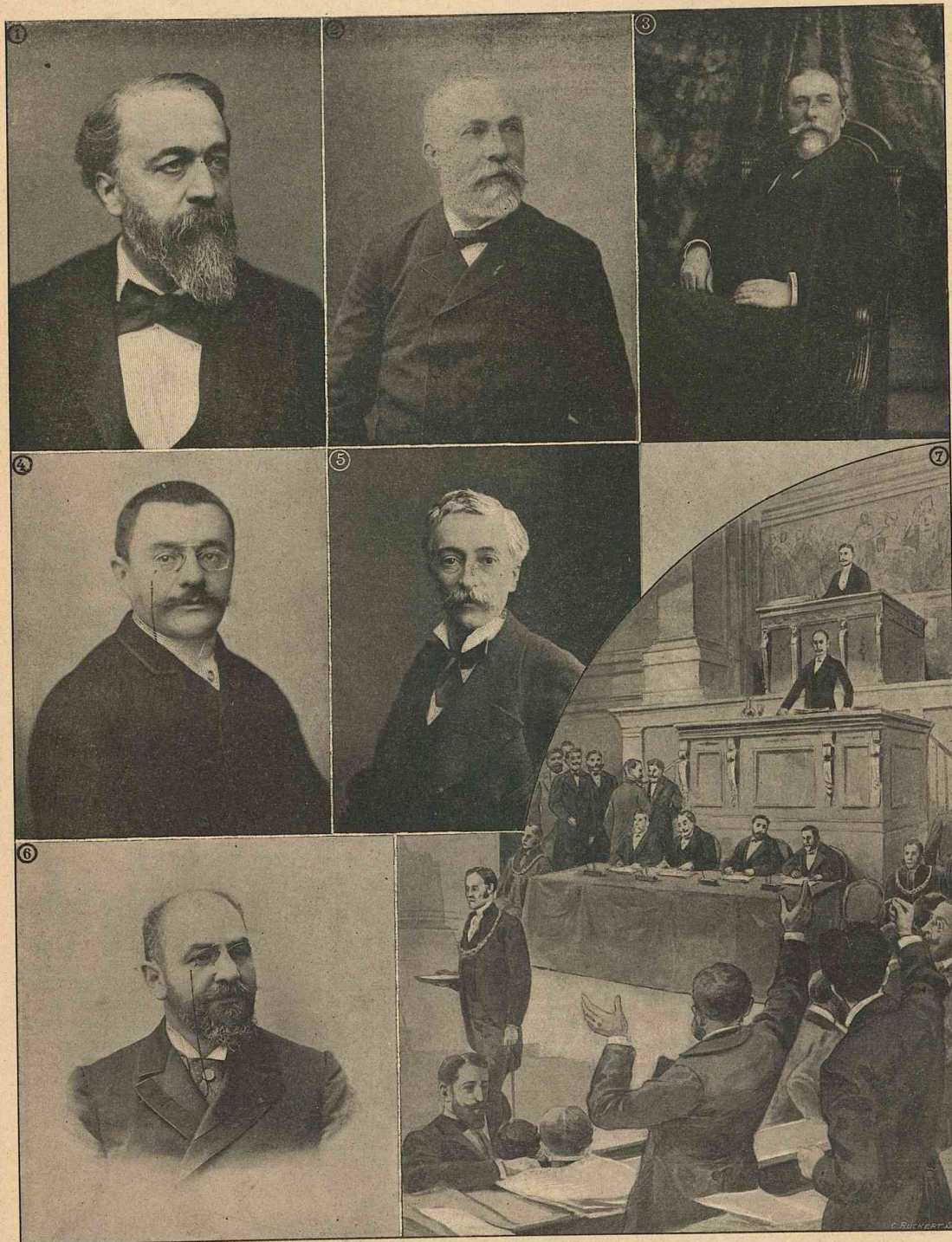
LES MINISTRES DE LA GUERRE, LES CHEFS D'ÉTAT-MAJOR ET LE GÉNÉRAL ROGET



### LE SUICIDE DU LIEUTENANT-COLONEL HENRY

1. Les aveux du lieutenant-colonel Henry dans le cabinet de M. Cavaignac, au Ministère de la Guerre. — 2. L'embarquement du corps du lieutenant-colonel Henry à la gare de Suresnes, après son suicide au Mont-Valérien.  
(Dessins de Léon Fauret).

*C'était lui le traître.  
On l'a suicidé !*



## LE MINISTÈRE BRISSON

1. M. Henri Brisson, président du Conseil, ministre de l'Intérieur. — 2. M. Sarrien, ministre de la Justice. — 3. M. Peytral, ministre des Finances. — 4. M. Delcassé, ministre des Affaires Étrangères. — 5. M. Lockroy, ministre de la Marine. — 6. M. Léon Bourgeois, Ministre de l'Instruction publique. — 7. M. Cavaignac affirmant à la tribune de la Chambre, l'existence de la pièce : « Ce canaille de D... ».

(Phot. Tirou, Pierre Petit, Nadar et Ladrey-Disdéri. — Dessin de Bonnet.)

# LA VIE ILLUSTRÉE

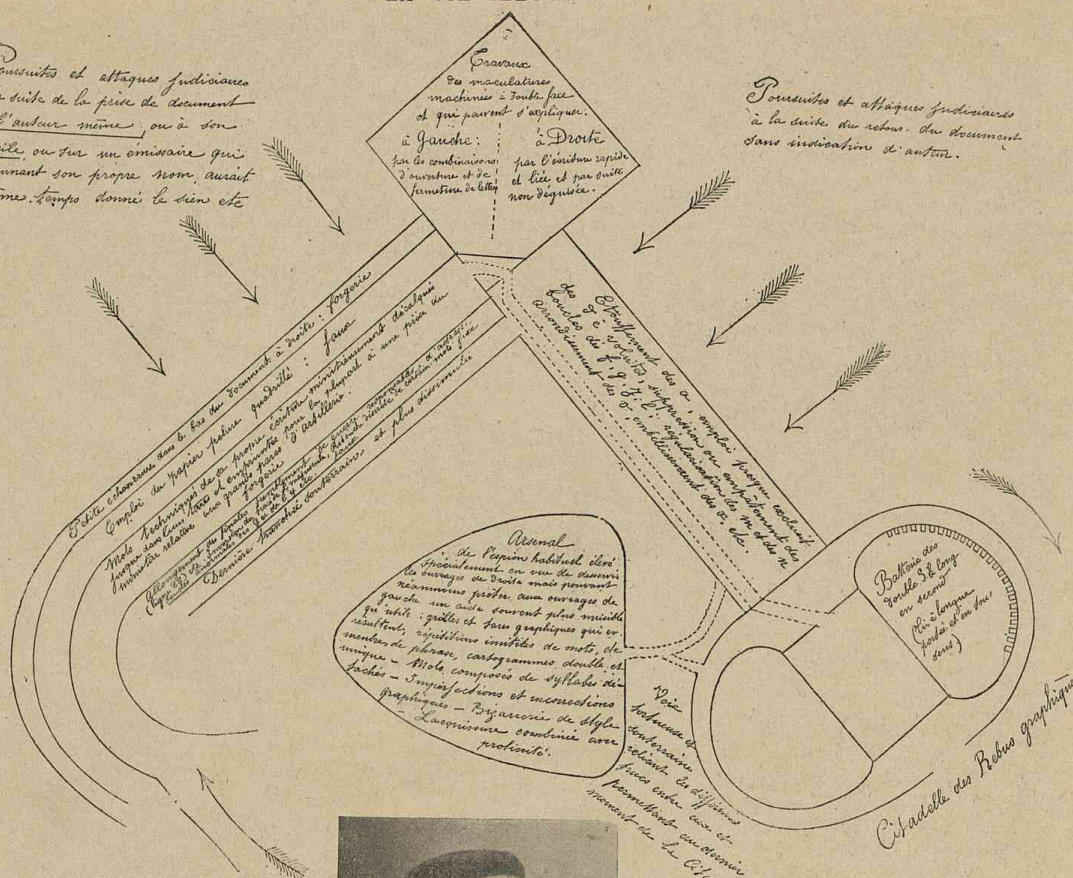


ALFRED DREYFUS

Photographie prise après la dégradation, le 4 janvier 1895, dans la cour de l'École Militaire.

Poursuites et attaques judiciaires  
à la suite de la fausseté de document  
sur l'auteur même ou à son  
domicile, ou sur un omniaire qui  
en donnant son propre nom, aurait  
en même temps donné le sien etc.

Poursuites et attaques judiciaires  
à la suite du refus d'un document  
sans indication d'auteur.



Plan de la défense en cas d'attaque  
venant de la gauche:

Coup mortel (1° par un subordonné  
2° par un véritable expert  
très habilement conseillé)



Plan de la défense en cas d'attaque  
venant de la droite:

1° Se tenir coi dans l'opinion que  
l'accusé, instigé, a première vue par  
les maculatures et les signes de l'écriture  
rapide, seconde, devant les initiales et le  
long des dentelles etc.  
2° Se réfugier dans l'avis de l'opinion habituelle  
3° Imposer le coup très habilement mortel.



AUTOUR DE L'AFFAIRE ZOLA

1. « Bastille » de M. Bertillon, démontrant, selon l'auteur, la culpabilité de Dreyfus. — 2. M. Bertillon, directeur du service anthropométrique. — 3. Fiche anthropométrique de Lemerrier-Picard. — 4. M. Méline, président du Conseil. — 5. M. Jean Jaurès, député du Tarn. — 6. M. Jules Aulray.

(Phot. Nadar et Ladrey-Disdéri.)



Mme Séverine

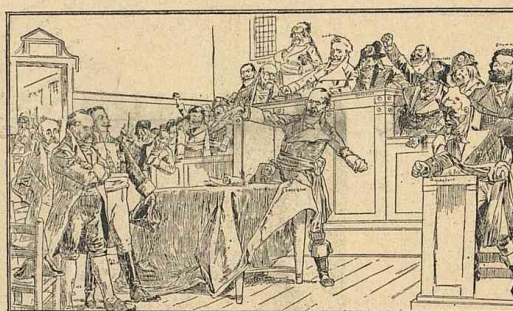
M. Picquart M. Leblois

M. Labori

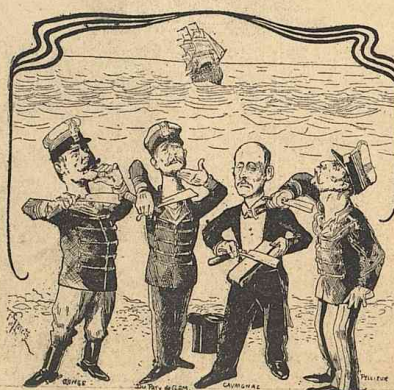
M. le général Gonse. M. Cochefert  
M. le général de Pellieux

Mme Gyp

## L'AFFAIRE PICQUART-LEBLOIS EN CORRECTIONNELLE



Thermidor en 1898. (Lustige Blätter, Berlin.)

Il n'y a pas à dire, aucun coq  
n'a un aussi gros tas de  
fumier que moi.  
(Flo, Vienne.)L'arrivée de Dreyfus ou la fin de l'État-Major.  
(Neue Glucklichter, Vienne.)Les journaux parisiens travaillent à  
accroître le prestige de l'armée.  
(Fischietto, Turin.)

## MANIFESTATIONS RÉVISIONNISTES A L'ÉTRANGER

Statuette de Dreyfus, par M. Caccia, de Chelsea (Angleterre) et caricatures politiques d'Allemagne, d'Autriche et d'Italie.



## LE PREMIER PROCÈS ZOLA

1. La haie de Gardes républicains sur les marches des escaliers du Palais, place Dauphine. — 2. Arrivée du général de Pellieux. — 3. L'entrée du public (à gauche, le général Gonse). — 4. Le lieutenant-colonel Picquart franchissant la grille du Palais. — 5. L'auditoire (au centre, la belle-mère et la femme de M<sup>e</sup> Labori). — 6. MM. Zola, Perreux, Vaughan et Dumoulin attendant le verdict. — 7. Les mêmes, écoutant le verdict. — 8. M. Paul Meyer, directeur de l'École des Chartes, faisant sa déposition. — 9. Vue d'ensemble de l'audience (au fond, à gauche, M. le président Delegorgue).

(Photographies de la Vie Illustrée.)



## LES DÉFENSEURS DE DREYFUS

1. M. Georges Clémenceau, rédacteur en chef de l'Aurore. — 2. M<sup>e</sup> Labori, avocat de M. Émile Zola. — 3. M<sup>e</sup> Albert Clémenceau. — 4. M. Vaughan directeur de l'Aurore.  
5. M. Urbain Gohier. — 6. M. Francis de Pressensé. — 7. M. Albert Bruneau. — 8. M. Émile Zola dans son cabinet. — 9. M. Bernard-Lazare. — 10. M. Octave Mirbeau.  
(Phot. Gerichet, Bary et Nadar.)



#### LE COMMANDANT ESTERHAZY DEVANT LE CONSEIL DE GUERRE

1. Le commandant Esterhazy et M<sup>lle</sup> Marguerite Pays sortant du premier Conseil de Guerre, au Cherche-Midi, après l'acquiescement du commandant, le 11 janvier 1898. — 2. M. le commandant Hervieu, commissaire du Gouvernement. — 3. M. le commandant Ravary, rapporteur. — 4. M. Vallecalle, officier d'administration, greffier. — 5. M. le général de Luxer, président du premier Conseil de Guerre. — 6. M. le comte de Mun, député de Morlaix. — 7. M. Guérin, Garde des Sceaux, ministre de la Justice.

(Phot. Tarpent, Bary et Eug. Pirou.)



#### LES PRINCIPAUX PERSONNAGES DE L'AFFAIRE ESTERHAZY

1. M. le commandant Esterhazy. — 2. Mlle Marguerite Pays. — 3. M. Bertulus, juge d'instruction. — 4 et 5. M. et Mme Girard, concierges de l'immeuble où demeurait Mlle Pays, rue de Douai. — 6. M. le Général Saussier, gouverneur militaire de Paris. — 7. M. le général de Pellieux, commissaire enquêteur. — 8. Interrogatoire du commandant Esterhazy par M. le général de Pellieux. — 9, 10 et 11. MM. Belhomme, Couard et Varinard, experts en écritures.

[(Phot. Buizard, Boyer et Bary.)]



## LES PRINCIPAUX PERSONNAGES DE L'AFFAIRE DREYFUS

1. M. Scheurer-Kestner, vice-président du Sénat. — 2. M. Ranc, sénateur de la Seine. — 3. M. le général Billot, ministre de la Guerre. — 4. M. Darlan, Garde des Sceaux, ministre de la Justice. — 5. M. de Castro, qui, le premier, déclara que le bordereau était de l'écriture du commandant Esterhazy. — 6. M<sup>e</sup> Leblois, avocat conseil de M. le lieutenant-colonel Picquart. — 7. M. le lieutenant-colonel Picquart. — 8. M. le colonel Panizzardi, attaché militaire de l'ambassade d'Italie, à Paris. — 9. M. Mathieu Dreyfus, frère de l'ex-capitaine, Alfred Dreyfus. — 10. M. le lieutenant-colonel Henry. — 11. M. le colonel Schwartzkoppen, attaché militaire de l'ambassade d'Allemagne, à Paris. — 12. M. Henri Rochefort, directeur de *l'Intransigeant*. — 13. M. Castelin, député de l'Aisne. — 14, 15, 16 et 17. MM. Gobert, Pelletier, Charavay et Crépieux-Jamin, experts en écritures.

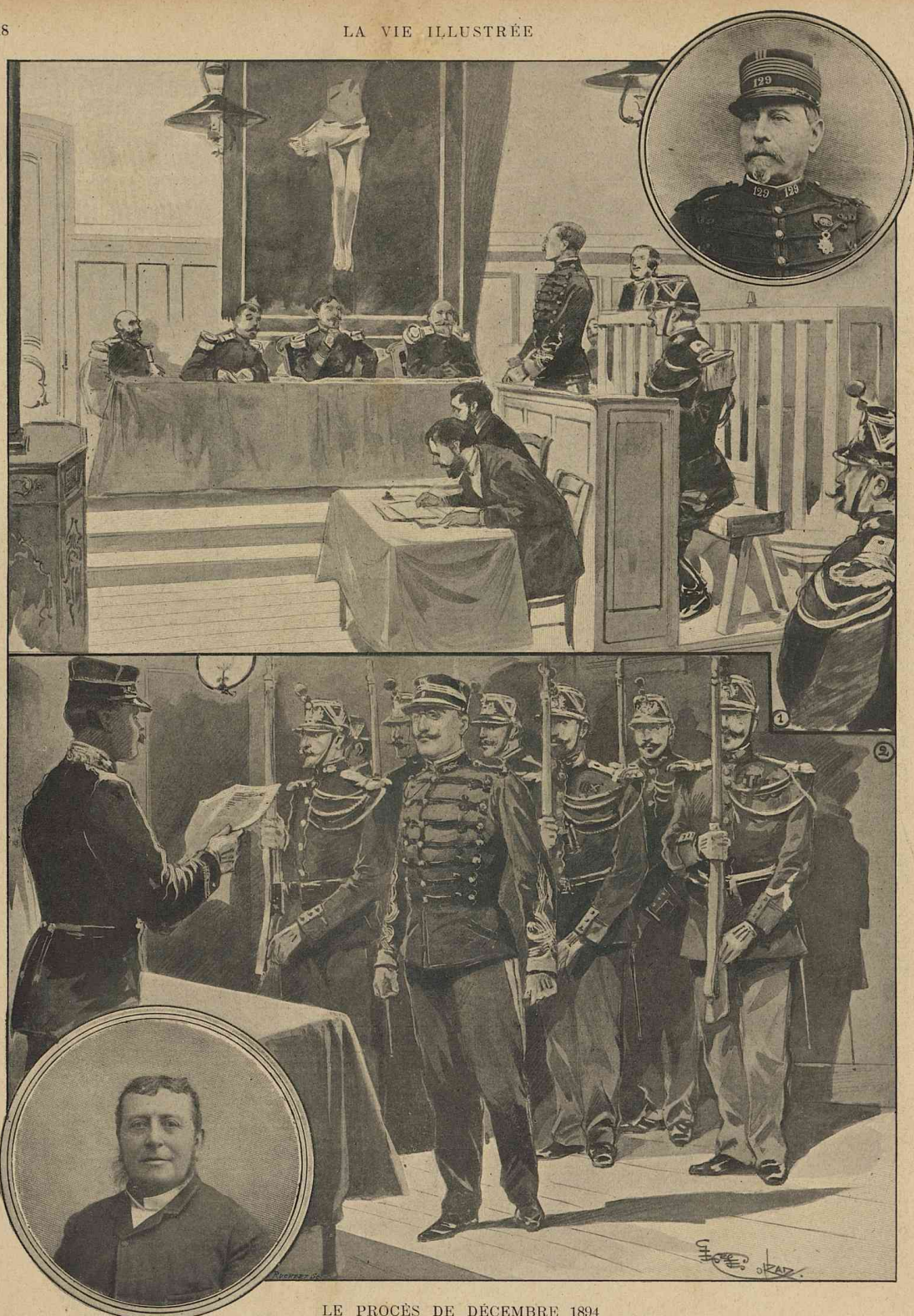
(Phot. Gerschel, Camus, Ladrey-Disderi, Eug. Pirou, Marius Neyroud, Le Cadre, Nadar, Mathieu Deroche et Cautis et Berger.)



## LES PRINCIPAUX PERSONNAGES DE L'AFFAIRE DREYFUS

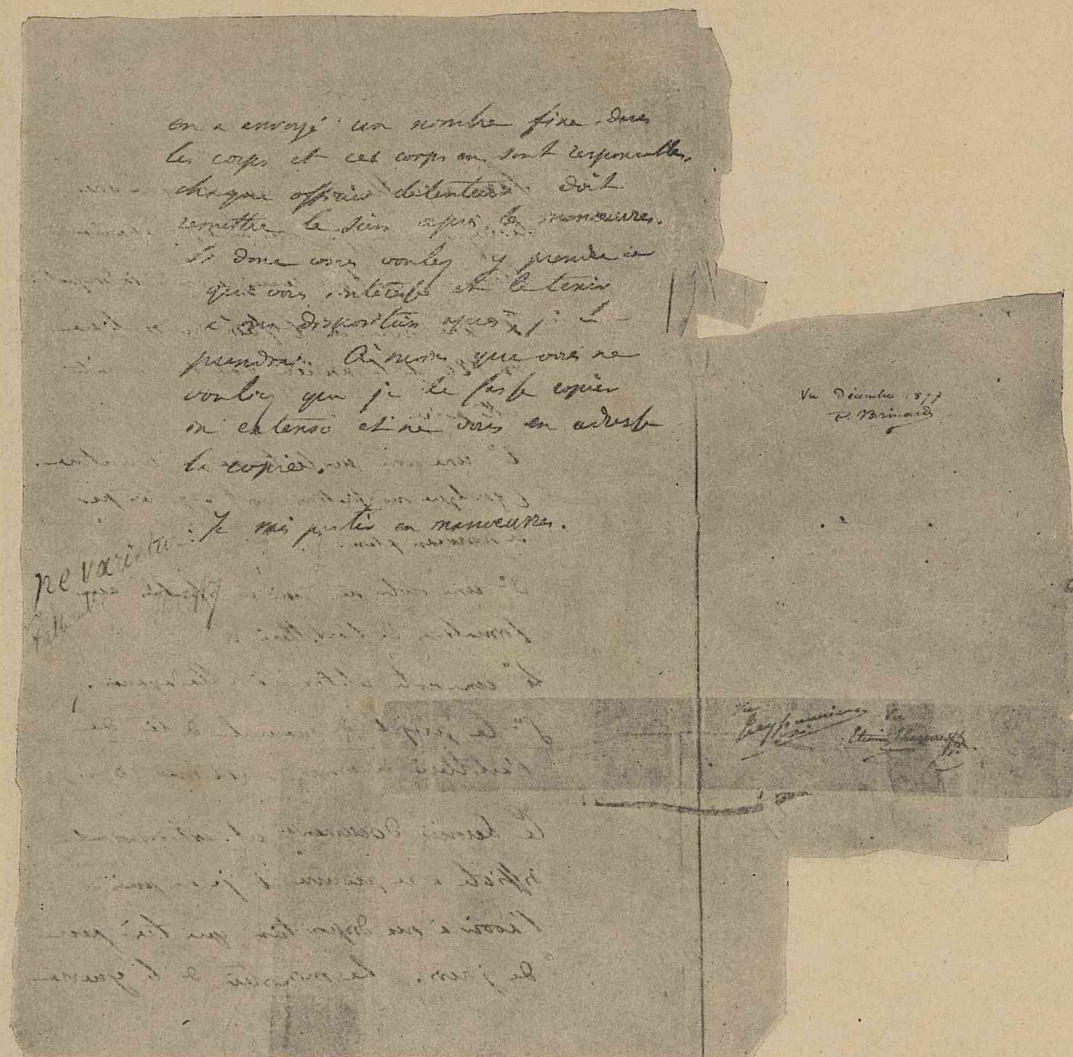
1. M. Scheurer-Kestner, vice-président du Sénat. — 2. M. Banc, sénateur de la Seine. — 3. M. le général Billot, ministre de la Guerre. — 4. M. Darlan, Garde des Sceaux, ministre de la Justice. — 5. M. de Castro, qui, le premier, déclara que le bordereau était de l'écriture du commandant Esterhazy. — 6. M<sup>e</sup> Leblois, avocat conseil de M. le lieutenant-colonel Picquart. — 7. M. le lieutenant-colonel Picquart. — 8. M. le colonel Panizzardi, attaché militaire de l'ambassade d'Italie, à Paris. — 9. M. Mathieu Dreyfus, frère de l'ex-capitaine, Alfred Dreyfus. — 10. M. le lieutenant-colonel Henry. — 11. M. le colonel Schwartzkoppen, attaché militaire de l'ambassade d'Allemagne, à Paris. — 12. M. Henri Rochefort, directeur de *l'Intransigeant*. — 13. M. Castelin, député de l'Aisne. — 14, 15, 16 et 17. MM. Gobert, Pelletier, Charavay et Crépieux-Jamin, experts en écritures.

(Phot. Gerschel, Camus, Ladrey-Disderi, Eug. Pirou, Marius Neyroud, Le Cadre, Nadar, Mathieu Deroche et Cautis et Berger.)



## LE PROCÈS DE DÉCEMBRE 1894

1. Le capitaine Alfred Dreyfus devant le conseil de guerre et photographie du président du Conseil, M. le colonel Maurel. — 2. Lecture de l'arrêt devant la garde assemblée et photographie du défenseur de Dreyfus, M<sup>e</sup> Demange. (Dessins de Georges Conrad. Phot. Grossin et Piron.)



## LES PIÈCES DU PROCÈS ET L'INCLUPÉ

1. Verso du bordereau authentique, portant les signatures du capitaine A. Dreyfus; de M<sup>e</sup> Demange, son défenseur; du greffier, M. Vallecalle; et des experts. — 2. Dreyfus en lieutenant du 14<sup>e</sup> d'artillerie. — 3. Dreyfus au moment de sa promotion au grade de capitaine. — 4. Dernière photographie de Dreyfus, faite avant la dégradation.  
 (Phot. Gerschel et Marins Neyroud).





## LE SERVICE DES RENSEIGNEMENTS ET LE CHERCHE-MIDI EN OCTOBRE 1894

1. M. le général Mercier, ministre de la Guerre. — 2. M. le général Gouse, sous-chef d'Etat-Major général de l'armée. — 3. M. le commandant du Paty de Clam. — 4. M. le colonel Sandherr, chef du service des renseignements au ministère de la Guerre. — 5. M. le commandant Lauth. — 6. M. Gribelin, archiviste du service des renseignements. — 7. M. le commandant Forzinetti, commandant la prison du Cherche-Midi. — 8. Cellule occupée par le capitaine Dreyfus à la prison du Cherche-Midi. — 9. Couloir des cellules à la prison du Cherche-Midi (la porte de la cellule du capitaine Dreyfus est la première à droite).

(Phot. Pierre Petit, Marius Nèyrond et de la Vie Illustrée.)

